ACADÉMIE DE POITIERS
Liberté Égalité Fraternité

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SESSION 2027

Épreuves orales et pratiques obligatoires

Documents à transmettre au jury

version du 30/09/2026

		CLASSE DE PREMIÈRE ou EPREUVE SUBIE PAR DÉROGATION		CLASSE DE TERMINALE		ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE	
		Document à préparer en vue de l'épreuve	**À transmettre**	**Document à préparer en vue de l'épreuve**	**À transmettre**	**Document à préparer en vue de l'épreuve**	**À transmettre**
Toutes séries	**Français**	**Candidats scolaires :** Récapitulatif des activités de la classe de première. Ce document doit être signé par le professeur et le chef d'établissement.	Communiqué au jury en amont des épreuves.			**Candidats scolaires :** Récapitulatif des activités de la classe de première. Ce document doit être signé par le professeur et le chef d'établissement.	Le jour de l'épreuve
		Candidats individuels : Récapitulatif des activités constitué par le candidat lui-même, en conformité avec les programmes.	Le jour de l'épreuve.			**Candidats individuels** : Récapitulatif des activités constitué par le candidat lui-même, en conformité avec les programmes.	Le jour de l'épreuve
	Philosophie					**Candidats scolaires** : note visée par le chef d'établissement dans laquelle est indiquée l'œuvre philosophique étudiée en cours d'année + un exemplaire de l'œuvre.	Le jour de l'épreuve
						Candidats individuels : apportent l'œuvre choisie pour leur préparation, ainsi qu'une note présentant les passages particulièrement étudiés et les questions auxquelles ils ont été associés.	Le jour de l'épreuve
	Grand oral			Fiche indiquant **obligatoirement** les deux questions préparées par le candidat portant sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. ⚠ Pour les candidats scolaires, la fiche doit être impérativement signée par le professeur de la spécialité concernée et porter le cachet de l'établissement.	Le jour de l'épreuve		
STMG	**Sciences de gestion et numérique**	Dossier d'étude de gestion d'une dizaine de pages à envoyer à l'académie	5 jours avant l'épreuve [1]				
STI2D	**Innovation technologique**	Support numérique de présentation (l'évaluation porte sur un dossier technique **remis au candidat par la Dec cinq semaines avant l'épreuve**)	Le jour de l'épreuve				
S2TMD [2] ⚠	**Economie, droit et environnement du spectacle vivant**	Dossier papier qui synthétise le projet du candidat (cinq pages environ, hors annexe)	Le jour de l'épreuve				
	Culture et sciences chorégraphiques					Carnet de bord élaboré par l'élève au cours du cycle terminal	Le jour de l'épreuve
	Culture et sciences musicales					Livret personnel du candidat comprenant au moins 5 œuvres particulièrement travaillées durant l'année de terminale.	Le jour de l'épreuve
	Culture et sciences du théâtre					Carnet de bord élaboré par l'élève au cours du cycle terminal	Le jour de l'épreuve
	Pratique chorégraphique			**Candidats scolaires** **Première partie** Enregistrement musical de la composition (sur clé USB) **Deuxième partie** Document (2 pages max, visé par le professeur et chef d'étab) dans lequel le cdt précise les principaux contenus et axes de questionnement des domaines des deux thématiques du programme étudiées. **Candidats individuels** Document établi par le candidat	Le jour de l'épreuve		
	Pratique musicale			**Candidats scolaires** **Premier temps** *Candidats instrumentalistes* : Deux exemplaires des partitions du programme *Candidats chanteurs* : Deux exemplaires des partitions du programme + traduction du texte en français *Candidats formation jazz ou musiques actuelles* : Un exemplaire des supports utlisés (sur clé USB) *Candidats formation musiques traditionnelles* : Un relevé thématique ou un schéma explicitant chacune des œuvres du programme *Candidats formation en composition-création* : Dossier d'oeuvres personnelles incluant un texte (6 pages max) accompagné d'illustrations sonores au format numérique (sur clé USB) **Deuxième temps** Projet de création/invention musicale mené durant l'année scolaire (en format papier ou sur clé USB) **Troisième temps** Quelques extraits vidéo représentatifs d'une pratique collective musicale mené durant l'année scolaire dans lesquels il est clairement identifianle (sur clé USB) **Candidats individuels** Support d'accompagnement enregistré diffusable sur un système de diffusion audio fourni par le lieu d'épreuve	Le jour de l'épreuve sauf pour les candidats formation en composition-création = 5 jours avant l'épreuve		
	Pratique théâtrale			**Candidats scolaires** Carnet de bord comprenant notamment les spectacles vus **Première partie** Bibiothèque sonore (si besoin) - sur clé USB **Deuxième partie** Liste de 5 à 7 scènes préparées et accompagnées chacune d'une courte note d'intention **Candidats individuels** Documents établis par le candidat	Le jour de l'épreuve		

[1] Les documents sont à transmettre à la Division des examens et concours de l'académie de Poitiers :
- soit par mail à ea.bacgt@ac-poitiers.fr pour les épreuves de la classe de première ou à bac.techno@ac-poitiers.fr pour les épreuves de la classe de terminale et les épreuves subies par dérogation ;
- soit par courrier (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie de Poitiers
Division des examens et concours - DEC 2
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625

🕮 **Les programmes sont consultables sur le site Éduscol : https://eduscol.education.fr/92/j-enseigne-au-lycee-generaltechnologique**

[2] S2TMD - Note de service du 11-9-2026 publiée au BOEN n°4 du 17-09-2026 relative aux épreuves des enseignements de spécialité dans la série S2TMD